

CERN-Conseil-S/107/Rév.
Original : anglais
19 décembre 2013

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH

SEIZIEME SESSION DU CONSEIL SUR LA STRATEGIE EUROPEENNE

Bruxelles – 30 mai 2013

COMMISSION EUROPÉENNE

Bâtiment Berlaymont – Salle Schuman

SESSION PUBLIQUE SPECIALE

PROCÈS-VERBAL

Le projet de procès-verbal (CERN-Conseil-S/107/Rév./Projet, daté du 2 décembre 2013) ayant été approuvé sans modifications à la cent-soixante-neuvième session du Conseil le 12 décembre 2013, le document ci-joint peut être considéré comme **définitif**.

CERN-Conseil-S/107/Rév./Projet
Original : anglais
2 décembre 2013

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH

SEIZIEME SESSION DU CONSEIL SUR LA STRATEGIE EUROPEENNE

Bruxelles – 30 mai 2013

COMMISSION EUROPÉENNE

Bâtiment Berlaymont – Salle Schuman

SESSION PUBLIQUE SPECIALE

PROCÈS-VERBAL (PROJET)

TABLE DES MATIÈRES

Section	Page
<hr/>	
LISTE DES PARTICIPANTS	i
1. ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR M. ROBERT-JAN SMITS.....	1
2. RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS	5
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
4. APPROBATION DU PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA QUINZIEME SESSION DU CONSEIL SUR LA STRATEGIE EUROPEENNE	5
5. ADOPTION DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE POUR LA PHYSIQUE DES PARTICULES	5
6. PRESENTATION DU PROGRAMME HORIZON 2020 PAR M. BRENDAN HAWDON	10

LISTE DES PARTICIPANTS

<u>Présidente</u> :	Prof. Agnieszka Zalewska	Pologne
<u>Secrétaire scientifique</u> :		
	Prof. Tatsuya Nakada	Suisse
<u>Délégués</u> :	Prof. Siegfried Bethke M ^{me} Beatrix Vierkorn-Rudolph	Allemagne
	M. Daniel Weselka	Autriche
	Prof. Walter Van Doninck	Belgique
	Prof. Leandar Litov Prof. Dimitar Tonev	Bulgarie
	M. Peter Sloth	Danemark
	Prof. Francisco Del Aguila	Espagne
	M. Pentti Pulkkinen Prof. Dan-Olof Riska	Finlande
	M ^{me} Catherine Cesarsky M. Laurent Serin	France
	Prof. Dimitri Nanopoulos	Grèce
	Prof. Peter Levai Prof. Gyoergy Vesztergombi	Hongrie
	Prof. Maurizio Biasini Prof. Fernando Ferroni	Italie
	Prof. Eivind Osnes	Norvège
	Prof. Sijbrand De Jong M. Joseph Rokx	Pays-Bas
	Prof. Jan Krolikowski	Pologne
	Prof. Gaspar Barreira	Portugal
	M. Rupert Leitner	République tchèque

Prof. John Womersley	Royaume-Uni
Prof. Branislav Sitár	Slovaquie
Non représenté	Suède
M. Claude Crottaz Prof. Olivier Schneider	Suisse

État candidat à l'adhésion :

M. Florin Buzatu Prof. Nicolae Victor Zamfir	Roumanie
---	----------

États membres associés en phase préalable à l'adhésion :

Prof. Eliezer Rabinovici	Israël
État non représenté	Serbie

Observateurs (institutions) :

Prof. Maurice Bourquin	Représentant de l'ApPEC
M. Brendan Hawdon	Représentants de la Commission européenne
M ^{me} Rita Lečhbychová M. Robert-Jan Smits M. Octavi Quintana-Trias	

Observateurs (États) :

Prof. Yuriy Tikhonov	Représentant de la Fédération de Russie
M. Tahir Akbas	Représentant de la Turquie

Membres ès qualités :

Prof. Rolf Heuer	Directeur général
M. Bjørn Jacobsen	Président du Comité des finances
M. Manfred Krammer	Président de l'ECFA
M. Philippe Chomaz	Représentant des laboratoires nationaux
Prof. Fabio Zwirner	Président du Comité des directives scientifiques

Groupe sur la stratégie européenne

États membres

M. Martino Jacques	France
Prof. Alex Read	Norvège
Prof. Jiri Chyla	Rép. Tchèque
Prof. Jonathan Butterworth	Royaume-Uni
Prof. Ladislav Sandor	Slovaquie

Invité

M. Michel Spiro	Ancien président du Conseil
-----------------	-----------------------------

Directeurs de laboratoire

M. Marcos Cerrada	CIEMAT
Prof. Joachim Mnich	DESY
Prof. Stefano Ragazzi	LNGS
Prof. Leonid Rivkin	PSI

Invités

Prof. Sanda Dita	Roumanie
Prof. Tariq Aziz	Inde
Prof. Stavros Katsanevas	ApPEC

Membres du Groupe préparatoire :

Prof. Roy Aleksan
 Prof. Peter Braun-Munzinger
 Prof. Klaus Desch
 Prof. Katri Huitu
 Prof. Catherine Declercq
 Prof. Yoshitaka Kuno

Également présents :

M. Sergio Bertolucci	Directeur de la recherche et de l'informatique
M. Frédérick Bordry	Chef du département Technologie
M. Sigurd Lettow	Directeur de l'administration et de l'infrastructure générale
M. Steve Myers	Directeur des accélérateurs et de la technologie

Services du CERN :

M ^{me} Eva-Maria Gröniger-Voss	Conseillère juridique
M. John Pym	Procès-verbaliste
M ^{me} Brigitte Van der Stichelen	Secrétariat du Conseil

SESSION PUBLIQUE SPECIALE

La PRÉSIDENTE déclare la séance ouverte à 9 h 30 et remercie la Commission européenne d'avoir accueilli au Berlaymont la session spéciale du Conseil sur la stratégie européenne, et d'avoir assuré toute la logistique, aussi bien pour la session que pour les manifestations annexes. Elle souhaite la bienvenue à M. R-J. Smits, directeur général de la Recherche et de l'Innovation auprès de la Commission européenne, ainsi qu'à ses collègues, M. B. Hawdon, M. O. Quintana-Trias et M^{me} R. Lečbychová. Elle souhaite aussi la bienvenue à l'ancien Président du Conseil du CERN, le professeur M. Spiro, sous la présidence duquel le processus de mise à jour de la Stratégie a été lancé en 2011, aux membres du Groupe sur la stratégie européenne et du Groupe préparatoire, ainsi qu'aux représentants des États observateurs, M. G. Kurochkin et le professeur Y. Tikhonov (Fédération de Russie), et M. T. Akbas (Turquie).

Des excuses ont été reçues de Mme V. Halloin (Belgique), de S.E. M. N. Niemtchinow (France), de S.E. M. E. Manor (Israël), de M. S. Gonzalez (États-Unis), du professeur A. Skrinsky (Fédération de Russie), de Mme G. Kalonji (UNESCO), du professeur Y. Okada (président du FALC), du professeur M. Schochet (représentant des États-Unis auprès du Groupe sur la stratégie européenne), et de M. P. Jenni (Groupe préparatoire, CERN).

1. ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR M. ROBERT-JAN SMITS

(Point 1 de l'ordre du jour)

M. R-J. SMITS, directeur général de la Recherche et l'Innovation auprès de la Commission européenne, prononce une allocution d'ouverture, soulignant la force de la collaboration entre la Commission et le CERN depuis la signature du mémorandum d'accord en 2009, l'importance pour l'Europe et le monde du rôle moteur joué par le CERN dans le domaine de la physique des particules européenne, ainsi que les principes fondamentaux du prochain programme *Horizon 2020* pour la promotion de la science et de l'innovation.

Horizon 2020 s'inscrit dans le budget global de l'Union européenne pour la période 2014-2020, actuellement à l'étude par les chefs d'État et les chefs de gouvernement de l'Union européenne. Des réductions importantes sont prévues pendant cette période, sauf dans le domaine de la science et de l'innovation, où les budgets devraient augmenter de 15 milliards d'euros pour atteindre la somme de 70 milliards d'euros. Ce fait démontre que les dirigeants européens au plus haut niveau sont convaincus du lien solide qui existe entre les investissements dans la science, la compétitivité et l'emploi.

La Commission constate avec satisfaction que le projet de mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules fait spécifiquement référence à une consolidation des liens déjà très solides qui l'unissent au CERN et à la communauté de la physique des particules en Europe, et elle compte qu'une collaboration étroite permettra d'affronter ensemble les nombreux défis auxquels il faudra faire face prochainement, tels que le développement de l'excellence à travers toute l'Europe, la diffusion de la science auprès du grand public, la collaboration avec des partenaires du monde entier, le libre accès, la gestion des données à grande échelle, et la pérennité des infrastructures de recherche.

M. R.-J. SMITS est heureux de confirmer que la Commissaire européenne et lui-même sont résolus à développer le partenariat avec le CERN et la communauté de la physique des particules en Europe au profit de la science et des citoyens européens.

Le professeur NAKADA, déclare qu'en sa qualité de secrétaire scientifique aux sessions du Conseil sur la stratégie européenne, il se sent inspiré par le programme exigeant établi par la Commission pour la période 2014-2020, et qu'il constate avec plaisir que bon nombre des défis évoqués par M. Smits dans son intervention ont également été abordés par le Conseil du CERN dans la mise à jour proposée de la stratégie européenne pour la physique des particules.

M^{me} VIERKORN-RUDOLPH, s'exprimant en sa qualité de déléguée de l'Allemagne, remarque que le Conseil du CERN a déjà accompli d'importants progrès en ce qui concerne l'une des questions mentionnées, à savoir la coopération internationale à l'échelle mondiale, en autorisant les pays d'autres régions du monde à devenir membres de l'Organisation, ce qui conduit les infrastructures de recherche du CERN à prendre un caractère plus mondial. À propos de la pérennité des infrastructures de recherche, elle tient à souligner, en sa qualité de présidente de l'ESFRI, la nécessité d'associer aux projets de création de nouvelles infrastructures de recherche des projets de fermeture d'installations dont la mission s'est achevée.

Le professeur LEVAI remarque que la physique des particules ne connaît pas le problème de fractionnement au même degré que d'autres disciplines scientifiques car elle a besoin surtout de grandes installations, dont la réalisation contraint les acteurs principaux à se mettre d'accord et à s'associer. L'inconvénient de cette collaboration institutionnalisée est que la communauté de la physique des particules doit en conséquence réfréner l'esprit de compétition, cet instinct humain souvent si nécessaire à la réalisation d'avancées scientifiques. C'est pourquoi il émet certaines réserves sur l'importance accordée au partenariat, à la mutualisation et à la coopération dans d'autres disciplines scientifiques dont les besoins financiers sont moins importants que ceux de la physique des particules car c'est

précisément ce fractionnement, perçu comme une faiblesse, qui est le terreau de la compétition, entraînant innovations et découvertes.

M. SMITS, tout en réaffirmant que la Commission tient à soutenir les communautés qui ont besoin de grandes installations, ajoute qu'elle est tout à fait consciente que les scientifiques menant une recherche d'investigation ont besoin de liberté, condition préalable essentielle à la créativité, source de résultats et de progrès. La question du fractionnement se pose davantage dans le cadre de recherches ciblées et « stratégiques » dans des domaines liés à des problèmes sociétaux majeurs, tels que la sécurité alimentaire, la maladie d'Alzheimer ou les maladies neurodégénératives. Ces domaines de recherche sont extrêmement fractionnés et ne disposent d'aucun programme stratégique tel que celui soumis pour adoption par le Conseil du CERN à cette session.

Le professeur WOMERSLEY, insistant sur ce dernier point, déclare que le processus de mise à jour, adopté par la communauté européenne de la physique des particules et mené par le Conseil du CERN, qui consiste à formuler une stratégie globale après avoir consulté largement toutes les parties concernées, y compris des partenaires non-européens, et accepté de mettre en commun les ressources à la poursuite d'un ensemble d'objectifs scientifiques communs, est unique en son genre et pourrait servir d'exemple à d'autres disciplines scientifiques.

M^{me} CESARSKY souhaite mettre en garde contre l'idée reçue qui veut que la recherche individuelle n'ait aucun rapport avec les grandes infrastructures. Trop souvent par le passé, des chercheurs individuels, travaillant dans le cadre de projets importants en physique des hautes énergies, ont vu leurs demandes de subventions au Conseil européen de la recherche (CER) rejetées par un comité d'évaluation qui estime que de tels projets relèvent des grandes infrastructures, sortant ainsi du cadre du CER.

Le professeur NANOPOULOS, appuyant l'idée que la recherche individuelle et les projets scientifiques vont de pair avec les grandes infrastructures, précise que les données produites par les expériences scientifiques de grande envergure sont utilisées de différentes façons ingénieuses par chacun des chercheurs qui constituent les collaborations.

Le professeur SPIRO fait observer que le CER a récemment mis en place un programme intitulé « *Synergy Grants* », qui permet à de petits groupes de chercheurs et à leur équipe de regrouper de manière innovante des compétences, des connaissances et des ressources complémentaires afin d'aborder ensemble les questions liées à la recherche. Ce concept novateur pourrait aider à combler le fossé qui existe entre le financement des grandes infrastructures et les crédits accordés à la recherche individuelle.

M. SMITS ajoute qu'*Horizon 2020* repose sur trois piliers : « l'excellence scientifique », pour laquelle il incombe aux scientifiques de proposer des projets de recherche exceptionnels, la « primauté industrielle », pour laquelle les objectifs sont fixés par l'industrie, et les « grands défis sociétaux », pour lesquels la société, par l'intermédiaire des responsables politiques, fixe des priorités telles que la maladie d'Alzheimer et met au défi l'industrie et la science de trouver des solutions novatrices.

Le professeur BETHKE constate avec plaisir que la gestion des données à grande échelle fait partie des questions que la Commission souhaite aborder dans le cadre d'*Horizon 2020*, la perte de données représentant un énorme problème non seulement pour la physique des particules, mais aussi pour toutes les disciplines scientifiques et la société tout entière.

M. SMITS, constatant que les budgets alloués à la gestion, à la conservation et au traitement des données prévus dans les propositions de projets de grandes infrastructures sont souvent insuffisants, explique que la Commission s'emploie à donner une plus grande priorité à la gestion des données et à soutenir véritablement les nouvelles initiatives dans ce domaine.

En réponse aux commentaires du professeur SITAR sur la nécessité d'alléger le fardeau administratif qui pèse sur les scientifiques afin de leur permettre de se concentrer entièrement sur leur travail de recherche, M. SMITS répète que le fil conducteur d'*Horizon 2020* est une simplification radicale des règlements et des procédures. Le système tout entier est devenu beaucoup trop compliqué ces dernières années, les obligations en matière de rapports et de contrôles entravant le travail des chercheurs. Le programme compte non moins de 50 propositions détaillées visant à une simplification de sujets aussi variés que l'éligibilité à la TVA, les feuilles de temps et les intérêts sur les montants payés en avance. La Commission entend, à l'avenir, que les discussions avec les chercheurs et les laboratoires portent en priorité sur la science, avant d'aborder la question de la gestion financière.

La PRÉSIDENTE, remerciant le Directeur général de la Recherche et de l'Innovation auprès de la Commission européenne pour son allocution d'ouverture, qui a suscité un débat si animé, se dit persuadée que l'excellente collaboration entre la Commission européenne et le CERN se poursuivra encore pendant de nombreuses années dans le cadre de la Stratégie européenne pour la physique des particules mise à jour tout comme dans celui du prochain programme *Horizon 2020*.

Le Conseil prend note de l'allocution d'ouverture de M. R-J. Smits, directeur général pour la Recherche et l'Innovation auprès de la Commission européenne, et exprime sa gratitude à la Direction générale pour avoir accueilli la session spéciale du Conseil, consacrée à la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules, et ses manifestations annexes.

Le Conseil prend note des déclarations faites durant la discussion, en particulier celles concernant la volonté commune de poursuivre l'excellente collaboration existant entre la Commission européenne et le Conseil dans le cadre du mémorandum d'accord de 2009 et d'*Horizon 2020*, le prochain programme de la Commission.

2. RAPPORT AU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS

(Point 2 de l'ordre du jour) (Verbal)

Le Conseil prend note que les pouvoirs de toutes les délégations sont en règle et que la liste des pouvoirs a été signée par les vice-présidents, puis approuve à l'unanimité le rapport au Comité de vérification des pouvoirs.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(Point 3 de l'ordre du jour) ([CERN-Conseil-S/105](#))

Le projet d'ordre du jour (CERN-Conseil-S/105) est adopté.

4. APPROBATION DU PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA QUINZIEME SESSION DU CONSEIL SUR LA STRATEGIE EUROPEENNE

(Point 4 de l'ordre du jour) ([CERN-Conseil-S/104/AR/Projet](#))

Sur la proposition du professeur OSNES, il est convenu de modifier le début de la note de bas de page de la page 7 du document comme suit :

«³ La Norvège n'est pas représentée lors **de la totalité** de la réunion, mais a indiqué... »

Le projet de procès-verbal de la quinzième session sur la stratégie européenne (CERN-Conseil-S/104/AR/Projet), ainsi modifié, est approuvé.

5. ADOPTION DE LA STRATEGIE EUROPEENNE POUR LA PHYSIQUE DES PARTICULES

(Point 5 de l'ordre du jour) (Verbal)

- Introduction par le Secrétaire scientifique
- La stratégie européenne pour la physique des particules – Mise à jour 2013 ([CERN-Conseil-S/106](#))
- Document explicatif ([CERN-Conseil-S/103/Rév.](#))

Le professeur NAKADA, en sa qualité de secrétaire scientifique de la session sur la stratégie européenne, rappelle l'historique du processus de mise à jour de la stratégie, lancé par le Conseil lors de la session de septembre 2011, citant la nomination des divers membres

du Groupe sur la stratégie européenne et du Groupe préparatoire, les différentes réunions tenues par ces deux organes, notamment le symposium public de la communauté européenne de la physique des particules qui s'est déroulé à Cracovie en septembre 2012, la préparation du Cahier d'information et, enfin, la Session d'élaboration de la stratégie, qui a eu lieu à Erice en janvier 2013.

Les prises de position du projet de mise à jour de la stratégie, rédigées au cours de la réunion d'Erice, ont été largement diffusées en février et mars 2013 au sein de la communauté de la physique des particules, en Europe et ailleurs, en vue de les soumettre plus tard au Conseil pour approbation lors de la Session sur la stratégie européenne du 22 mars 2013, en préparation de l'adoption officielle de la mise à jour 2013 de la stratégie européenne pour la physique des particules (CERN-Conseil-S/106), aujourd'hui à Bruxelles. En parallèle, le Groupe préparatoire et le secrétariat scientifique ont établi un document séparé expliquant et détaillant chacune des 17 prises de position. Ce document explicatif (CERN-Conseil-S/103/Rév.) est soumis au Conseil pour information. Enfin, il est heureux d'informer le Conseil que le Groupe communication du CERN a préparé une brochure destinée au grand public, intitulée « *Accelerating science and innovation* » qui met en lumière l'apport de la science en général, et de la physique des particules en particulier, à la société et à l'humanité.

La PRÉSIDENTE, notant l'absence imprévue de la délégation suédoise, rappelle que toutes les délégations ont décidé, par consensus, d'avaliser la proposition de mise à jour de la stratégie lors de la session du mois de mars. Du point de vue formel, l'approbation du document requiert une majorité simple des États membres représentés et votant, même si, d'un point de vue politique, l'unanimité est très souhaitable.

Le professeur VAN DONINCK, après avoir fait part de la fierté de la délégation belge de pouvoir accueillir à Bruxelles la session spéciale du Conseil sur la stratégie européenne, déclare que la Belgique est disposée à appuyer sans réserve la mise à jour de la stratégie présentée dans le document CERN-Conseil-S/106.

Le professeur OSNES, remerciant les membres du Groupe sur la stratégie européenne, du Groupe préparatoire et du Secrétariat scientifique pour leur excellent travail, explique que la communauté norvégienne de la physique des particules est tout à fait satisfaite de la rigueur avec laquelle le processus de mise à jour de la stratégie a été mené et est heureuse d'en avaliser les résultats, présentés dans le document CERN-Conseil-S/106, qui seront très utiles à la communauté dans les années à venir.

Le professeur NANOPOULOS félicite, au nom de la délégation grecque, le Groupe sur la stratégie européenne, le Groupe préparatoire, et tout particulièrement le professeur Nakada, pour leurs efforts et souligne le besoin de flexibilité dans la mise en œuvre de la stratégie au

cours des années à venir, en particulier dans l'attente de l'analyse des données de physique issues de l'exploitation du LHC à 14 TeV, qui commencera en 2015.

Le professeur DE JONG déclare que la communauté néerlandaise de la physique des particules est pleinement satisfaite de la mise à jour de la stratégie, qui est en tout point conforme aux priorités stratégiques de son laboratoire national, le NIKHEF. Il souligne en particulier la brièveté et la clarté des prises de position du projet de mise à jour de la stratégie qui, bien que précises et ciblées, offrent suffisamment de flexibilité pour permettre de réagir aux nouvelles découvertes en physique et aux opportunités qui pourront se présenter à l'avenir. La délégation néerlandaise souhaite par ailleurs féliciter toutes les personnes concernées pour la façon dont le processus de mise à jour a été mené, et souhaite en particulier remercier l'ancien Président du Conseil, M. Spiro, la Présidente actuelle, M^{me} A. Zalewska, et le Secrétaire scientifique, le professeur T. Nakada, pour leur rôle moteur, ainsi que le Directeur général et le personnel du CERN pour leur soutien tout au long du processus. En conclusion, la délégation néerlandaise est heureuse d'apporter un soutien sans réserve à la stratégie mise à jour.

Le professeur BARREIRA déclare que la délégation portugaise partage la satisfaction exprimée par d'autres délégations au vu du résultat de la mise à jour de la stratégie. Il souhaite particulièrement féliciter la délégation belge, le Président du Conseil et le secrétariat de la stratégie pour avoir pris l'excellente initiative de proposer d'organiser à Bruxelles la session d'adoption de la stratégie, et de l'avoir fait coïncider, ainsi que ses manifestations annexes, avec la réunion du Conseil Compétitivité de l'Union européenne. Cela a été une occasion unique de mettre les membres du Conseil du CERN en contact avec les décideurs politiques et les dirigeants à divers niveaux de la Commission européenne et des États membres de l'Union européenne, et une démonstration magistrale de lobbying et de communication politique.

M^{me} VIERKORN-RUDOLPH est ravie de s'associer aux éloges des autres délégations sur le travail exceptionnel accompli ces 20 derniers mois par le Secrétaire scientifique et tous les membres du Groupe préparatoire et du Groupe sur la stratégie européenne pour faire aboutir le processus de mise à jour de la stratégie avec un tel succès. La délégation allemande soutient pleinement la proposition de mise à jour, qui constitue une excellente occasion de poursuivre la collaboration dans le domaine de la physique des particules en Europe et dans le monde, tout en soulignant la nécessité d'une certaine flexibilité dans son application, notamment en ce qui concerne le cadre financier général.

M^{me} VIERKORN-RUDOLPH, s'exprimant en sa qualité de présidente de l'ESFRI, déclare qu'elle est heureuse de relever qu'il est fait mention de la participation du CERN aux groupes de travail de l'ESFRI concernés, participation qui constituera un appui considérable

aux efforts fournis pour coordonner la stratégie européenne pour la physique des particules avec la feuille de route de l'ESFRI.

M^{me} CESARSKY, s'exprimant au nom de la délégation française, fait part de la grande satisfaction de celle-ci quant à la façon dont le processus de mise à jour de la stratégie a été mené par le secrétaire scientifique, le Groupe préparatoire et le Groupe sur la stratégie européenne. Elle ajoute que les priorités décrites dans les prises de position du projet de mise à jour de la stratégie sont tout à fait conformes à celles établies par la communauté française de la physique des particules, qui a suivi la mise à jour avec beaucoup d'attention et d'intérêt. Ainsi la délégation française soutient totalement la stratégie européenne pour la physique des particules mise à jour, énoncée dans le document CERN-Conseil-S/106.

M. LEITNER assure que la délégation tchèque et la communauté de la physique des particules de la République tchèque toute entière adhèrent totalement à la stratégie mise à jour, et s'associent aux remerciements adressés à tous ceux qui ont participé au processus de mise à jour et l'ont soutenu.

Le professeur WOMERSLEY déclare que la délégation du Royaume-Uni souhaite adresser ses propres remerciements et félicitations à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce qu'elle considère comme un excellent document. Soulignant qu'une stratégie n'a de sens que si elle est mise en œuvre, il informe les autres membres du Conseil que les prises de position du projet de mise à jour de la stratégie présentées dans le document seront utilisées au Royaume-Uni comme la base pour l'établissement des priorités internes, et il espère que tous les États membres du CERN adopteront une telle approche afin de renforcer l'impact de la stratégie en Europe et au-delà.

Le Conseil prend note de la proposition de mise à jour de la Stratégie européenne pour la physique des particules énoncée dans le document CERN-Conseil-S/106, du document explicatif CERN-Conseil-S/103/Rév., qui explique et détaille chacune des 17 prises de position qui constituent la stratégie mise à jour, ainsi que de la présentation verbale de ces deux documents et de la brochure connexe, intitulée « *Accelerating science and innovation*¹ », rédigée par le professeur Nakada, secrétaire scientifique.

Le Conseil prend note également des déclarations des délégations, notamment :

¹ Un projet de brochure a été soumis pour consultation aux délégués du Conseil le 30 avril. La version finale imprimée a été mise à disposition de tous les participants avant le début de la session

- l'adhésion générale parmi les communautés nationales de la physique des particules des États membres à la stratégie européenne pour la physique des particules mise à jour ;
- la nécessité de faire preuve de flexibilité ces prochaines années dans la mise en œuvre de la stratégie, en particulier dans l'attente de l'analyse des données de physique produites par l'exploitation du LHC à 14 TeV, à partir de 2015 ;
- la pertinence des priorités établies par la stratégie dans le contexte mondial de la physique des particules, et la nécessité pour les États membres du CERN de les répercuter dans leur programme national ;
- la profonde gratitude à l'égard de tous ceux qui ont travaillé avec tant d'assiduité ces 20 derniers mois afin de mener à terme la mise à jour de la stratégie, parmi lesquels les membres du Groupe sur la stratégie européenne, le Groupe préparatoire et le secrétariat scientifique, le Directeur général et le personnel du CERN, et tout particulièrement le professeur T. Nakada, secrétaire scientifique, pour la manière remarquable dont il a organisé et dirigé le processus.

Le Conseil approuve, par vote unanime des délégations présentes², la mise à jour 2013 de la Stratégie européenne pour la physique des particules, énoncée dans le document CERN-Conseil-S/106.

Applaudissements.

La PRÉSIDENTE déclare que l'approbation de la stratégie mise à jour est un moment historique pour la physique européenne des particules, ajoutant qu'elle souhaite se joindre aux remerciements déjà exprimés aux membres du Groupe sur la stratégie européenne et du Groupe préparatoire pour leur travail, ainsi qu'au Directeur général et au personnel du CERN, en particulier le groupe Communication, qui a rédigé la brochure intitulée « *Accelerating science and innovation* » en collaboration avec le Réseau de communication de la physique des particules en Europe (EPPCN). Enfin et surtout, elle souhaite exprimer sa plus profonde et sincère gratitude au professeur Nakada, secrétaire scientifique, pour le dévouement, le sens de l'organisation et l'esprit d'équipe dont il a fait preuve tout au long du processus de mise à jour de la stratégie.

Applaudissements.

Le professeur NAKADA, saluant les nombreuses contributions venues de différents horizons qui ont permis la mise à jour de la stratégie nouvellement approuvée, déclare que le

² La Suède n'est pas représentée à la réunion.

document appartient au Conseil du CERN. Il remercie tous les délégués pour leur soutien constant durant un processus qui, bien que complexe, a finalement été très gratifiant. La session du Conseil en cours à Bruxelles marque le début de la mise en œuvre de la stratégie mise à jour, un processus qu'il attend avec jubilation, mais qui, selon lui, présentera autant de difficultés que son élaboration.

Applaudissements.

6. PRESENTATION DU PROGRAMME HORIZON 2020 PAR M. BRENDAN HAWDON

(Point 6 de l'ordre du jour)

M. HAWDON, chef de l'unité A3 du programme-cadre de la Commission européenne, fait le point³ de façon détaillée sur le programme *Horizon 2020*, un programme de financement pour la recherche et l'innovation à hauteur de 70 milliards d'euros pour la période 2014-2020. La Commission européenne estime que la recherche et l'innovation sont essentielles pour stimuler la croissance et l'emploi en Europe et pour répondre aux principaux défis sociétaux auxquels le continent doit faire face. *Horizon 2020* sera fondé sur trois grands piliers: l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux, avec comme fil conducteur une simplification des règles et des procédures. Le détail du budget final est en train d'être négocié entre la Commission et le Parlement, et il est prévu que les textes législatifs soient adoptés d'ici la fin 2013 afin que les premiers appels à propositions puissent être publiés début 2014.

En réponse à une question posée par le professeur WOMERSLEY sur la possibilité d'utiliser les fonds structurels et les fonds de cohésion pour promouvoir l'excellence dans les régions en développement, M. HAWDON explique que les stratégies de spécialisation intelligente des régions seront un très bon moyen d'assurer la croissance dans les régions concernées et que cette démarche pourra être complétée d'un financement pour la recherche dans le cadre d'*Horizon 2020*. Il est important de remarquer qu'en pareil cas, l'excellence restera le critère pour déterminer l'éligibilité au financement.

Le Conseil prend note de la présentation de M. B. Hawdon, chef de l'unité A3 du programme-cadre de la Commission européenne.

Au nom du Conseil, la PRÉSIDENTE renouvelle ses remerciements à la Commission européenne pour avoir accueilli la réunion, remerciements adressés en particulier à

³ Présentation disponible sur : <http://indico.cern.ch/conferenceDisplay.py?confId=244974>

M. O. Quintana-Trias et à M^{me} R. Lečbychová, représentants permanents de la Commission européenne auprès du Conseil, mais aussi à M. M. Weydert, à M^{me} R. Morariu et à M^{me} E. Bertrand pour avoir contribué à son organisation. Elle remercie également les interprètes, le secrétariat du Conseil du CERN, le Service juridique et le groupe Traduction et procès-verbaux pour leur soutien constant tout au long du processus de mise à jour de la stratégie.

La séance est levée à 11 h 45.

* * *

PRESENTATION DE LA STRATEGIE EUROPEENNE POUR LA PHYSIQUE DES PARTICULES AU CONSEIL COMPETITIVITE DE L'UNION EUROPEENNE

Aussitôt la séance levée, une délégation du Conseil du CERN comprenant le professeur A. Zalewska, présidente, le professeur D-O. Riska, vice-président, le professeur W. Van Doninck, vice-président, le professeur R. Heuer, directeur général, le professeur S. Bertolucci, directeur de la recherche et de l'informatique, et le professeur T. Nakada, secrétaire scientifique, se rendent au bâtiment Justus Lipsius où le Directeur général présente la stratégie européenne pour la physique des particules nouvellement mise à jour aux ministres de la Recherche de l'Union européenne, réunis à Bruxelles pour une réunion du Conseil Compétitivité.